



SEANCE DU 13 MAI 2019

<p>FB/LN/CJ/MH/ n° 2019/03</p> <p>Objet de la délibération :</p> <p>AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2018</p> <p>BUDGET COMMUNE</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>En exercice : 29</p> <p>Présents : 24</p> <p>Pouvoir : 01</p> <p>Votants : 25</p> <p>Date de la convocation : 7/05/2019</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.</p> <p>Etaients présents : BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.</p> <p><u>Excusée</u> : Martine GAUTIER, Pouvoir à R. BASSEZ</p> <p><u>Absents</u> : PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud, BLANCHARD Flavien.</p> <p>Secrétaire de séance : B. BONVIN</p> <p style="text-align: center;">◆ ◆ ◆</p> <p>Sur proposition de Danièle BOMMER, Adjointe aux finances, Conformément à l'article L2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice n-1, Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, Considérant la balance des comptes 2018,</p> <p>Les membres du Conseil municipal sont invités à se prononcer sur la reprise des résultats du compte administratif 2018 qui se présentent comme suit :</p>
---	---

REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2018 ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2019

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	3 455 850.99	3 772 595.74	316 744.75
Fonctionnement	7 315 620.46	8 217 721.25	902 100.79

RESULTAT DE CLOTURE FIN 2017	Résultat cumulé	dont 1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2018
Investissement	-1 490 749.80		316 744.75	-1 174 005.05
Fonctionnement	3 122 585.72	723 493.37	902 100.79	3 301 193.14

Restes à réaliser en investissement

-Dépenses	792 339.77 €
-Recettes	354 526.89 €

RESULTAT	1 689 375.21€
-----------------	----------------------



2019-128

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

VOTANTS :	POUR : 20	ABSTENTION(S) : 5	CONTRE :
------------------	----------------------------	------------------------------------	-----------------

Abstentions : I. MARCHAND - B. ESTAMPE - N. VAN CAPPEL - R. HAMARD - D. METRAL-CHARVET

DECIDE d'accepter la reprise définitive des résultats 2018.

RAPPELLE que l'inscription et l'affectation au budget primitif 2019 des résultats de l'exercice 2018 des sections de fonctionnement et d'investissement étaient prévus et sont maintenus comme suit :

AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT :

001 Déficit d'investissement	1 174 005.05 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 611 817.93 €
002 Excédent de fonctionnement	1 689 375.21 €

Fait et Délibéré à Epernon, le 13 mai 2019

Le Maire,

F. BELHOMME



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190513-D2019_05_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2019
Affichage : 16/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

